



Projet : « Appuis scientifique et technique à la gestion durable des forêts tropicales basée sur les droits des Communautés Locales & Peuples Autochtones en République Démocratique du Congo »

.....
**RECRUTEMENT D'UN FACILITATEUR DES ATELIERS DE PARTAGE D'EXPERIENCES SUR
L'ELABORATION DES PSG DES CFCL ET LA REALISATION DU ZONAGE PARTICIPATIF DES TERROIRS
VILLAGEOIS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

TERMES DE REFERENCE DE L'APPEL NATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET

1. Brève description de l'ERAIFT

L'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et territoires Tropicaux (ERAIFT) organise deux Masters Professionnels diplômants et un Master Recherche diplômant sur trois métiers différents, respectivement en **Gestion des Aires Protégées et Gestion des Réserves de Biosphère** (GAP et GRB), **Technique d'Aménagement Forestier** (TAF) et **Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et territoires Tropicaux (AGIFT)**. Elle organise aussi un doctorat (PhD) dans ce dernier domaine.

Ce programme de formation est géré au niveau sous régional grâce à un accord de collaboration signé avec les institutions suivantes : Université de Dschang, Université de Yaoundé I et Ecole de Faune de Garoua (Cameroun) ; Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Libreville et Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM/Gabon) et Université de Kisangani (UNIKIS, RDC).

A l'instar d'autres institutions d'enseignement supérieur et universitaire, l'ERAIFT effectue 4 missions essentielles dont : *l'enseignement, la recherche, les formations continues et l'appui* à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets/programmes/politiques.

S'agissant de la recherche scientifique, elle se fait en collaboration avec d'autres institutions internationales dont l'Université de Liège (Belgique), le Musée Royal d'Afrique Centrale (Belgique), l'Université de Gand (Belgique), le Jardin Botanique de Meise (Belgique) l'Université Laval (CANADA), le CIFOR (Indonésie), WCMC (UK), etc...

Etant donné que l'ERAIFT est née autour du programme **MAB de l'UNESCO** à savoir « *l'homme et la biosphère* », elle exerce essentiellement ses activités de recherche dans les deux réserves de biosphère en RDC ainsi que dans les cinq sites du patrimoine mondial de l'humanité. Il convient de noter que l'ERAIFT jouit actuellement du statut de **Centre de Catégorie II sous l'égide de l'UNESCO** et dispose d'un **Accord de Siège** signé avec le gouvernement de la RDC. D'autres détails supplémentaires sur l'école peuvent être obtenus au travers de son site web : www.eraift-rdc.org

2. Contexte et justification du projet

ERAIFT (Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux) a signé un accord de financement avec RFN (Rainforest Foundation Norway : <https://www.regnskog.no/en/>) dans le cadre du projet « **Appuis scientifique et technique à la gestion durable des forêts tropicales basée sur les droits des Communautés Locales & Peuples Autochtones en République Démocratique du Congo** ». Le but du projet est de contribuer, à travers l'approche systémique, à la gestion durable des écosystèmes forestiers pour le développement des communautés locales et peuples autochtones en RDC, dans certaines zones géographiques prioritaires.



Il est prévu d'organiser une série d'ateliers sur l'évaluation du processus de la foresterie communautaire en RD Congo dans sa phase de gestion des Concessions Forestière des Communautés Locales (CFCL). Pour l'aménagement et gestion intégrée des CFCL, les ONGs partenaires de RFN dans les provinces de l'Equateur, Sud-Kivu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Mai-ndombe accompagnent les communautés dans l'élaboration des Plans Simple de Gestion (PSG) des CFCL. Rappelons que l'ERAIFT avait déjà renforcé les capacités de ces ONG sur les méthodes et techniques d'élaboration des PSG des CFCL conformément aux directives du guide opérationnel (GO) recommandé par l'administration forestière. Le partage d'expériences de terrain à l'issue de ces activités constitue une meilleure opportunité pour relever les défis et contraintes en vue de formuler des recommandations pour l'amélioration des processus de gestion et d'exploitation des CFCL.

C'est dans ce contexte que l'ERAIFT voudrait recruter un prestataire individuel pour faciliter des ateliers de partage d'expériences sur l'élaboration des PSG des CFCL et la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois en République Démocratique du Congo.

3. Tâches/activités générales du prestataire

Le facilitateur aura à :

1. Prendre connaissance de ce qui est déjà fait sur l'accompagnement technique des ONG partenaires de RFN par l'ERAIFT,
2. Proposer un canevas de restitution par les ONG partenaire de RFN sur le processus d'accompagnement des communautés dans l'élaboration des PSG de CFCL et zonage participatif conformément aux directives des Guides Opérationnels recommandés par l'administration.
3. Participer à l'atelier et suivre les présentations des ONG partenaires de RFN et de temps en temps poser des questions qui faciliteraient une meilleure compréhension de certaines questions abordées par les intervenants, et dans la mesure du possible orienter les débats pour une meilleure compréhension des attentes du processus de la Foresterie Communautaire en RD Congo et de l'aménagement du territoire à l'échelle des communautés locales et du cadre réglementaire,
4. Préparer les travaux en carrefour pour la formulation des recommandations en proposant des groupes thématiques pour une réflexion sur les modalités de révision du GO d'élaboration du PSG des CFCL pour leurs prises en compte et leurs implications sur d'autres textes réglementaires.

4. Profil requis

- Avoir au moins un diplôme minimum de Bac + 5 (Licence, Ingénieur A0) en Aménagement et gestion des écosystèmes forestiers ou disciplines similaires ;
- Une bonne maîtrise du processus de la foresterie communautaire en RD Congo et une expérience avérée sur ces expériences en Afrique centrale (Cameroun, Gabon, etc.) ;
- Expérience avérée en gestion participative des ressources naturelles ;
- Meilleure expérience dans l'animation des ateliers de formation pour un auditoire hétérogène tant sur le plan socio-culturel ; technique et administratif ;



5. Livrables à fournir par le prestataire

Le prestataire individuel remettra à la fin de sa mission :

- Un rapport de mission précisant les difficultés de mise en œuvre de la phase de gestion des CFCL par les communautés locales, les forces et faiblesses des guides opérationnels d'élaboration du PSG des CFCL et zonage participatif des terroirs villageois et les recommandations pour l'amélioration des processus de la phase de gestion des CFCL.
- Des copies des supports de présentations utilisés pendant l'atelier;

6. Durée de la mission

La durée de la mission devra couvrir une période de 5 jours répartis comme suit :

- Un jour pour la préparation de l'atelier ;
- Trois (3) jours pour la facilitation de l'atelier à Kinshasa.
- 1 Jour pour la rédaction et soumission du rapport de la mission ;

7. Composition du dossier

- Une offre technique : CV et Canevas de restitution d'expériences par les partenaires ;
- Une offre financière sur le taux journalier en USD pour 5 jours de prestation ;

DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers de candidatures, doivent parvenir à

L'ERAIFT, au plus tard **Lundi, le 18 Juillet 2022 à 14h00.**

Mode d'envoi : uniquement en version numérique, en un seul dossier, maximum 10 Mb

Dossier à envoyer à l'adresse : info@eraift-rdc.org avec copie à t.besisa@eraift-rdc.org

Les dossiers ne répondant pas à ces critères ne seront pas acceptés.

Seul le (la) candidat (e) retenu (e) sera informé (é) et notifié (e).

Fait à Kinshasa, le 07 Juillet 2022

Direction de l'ERAIFT